

## ELLES ET ILS LUTTENT DANS L'AIDE A DOMICILE !

Le 3 mai 2012.

Dans tous les secteurs de l'aide à domicile, salarié-es des associations, des particuliers employeurs ou des collectivités locales, la situation est de plus en plus tendue et les luttes se multiplient.

Les raisons ? Tout d'abord la suppression de plusieurs conventions collectives remplacées par une seule (convention de la Branche de l'Aide à Domicile) moins favorable que les anciennes conventions, d'autre part le manque de financement dans le domaine de l'aide à domicile

et du soin infirmier à domicile (conseils généraux, CARSAT, caisses de retraite, Sécurité sociale).

Les conséquences sont nombreuses : pour les personnes aidées qui peuvent de moins en moins payer le reste à charge ainsi que pour les salarié-es qui ont des salaires bloqués, des frais de déplacement non remboursés, des conditions de travail de plus en plus difficiles, voire des suppressions d'emplois.

### Quelques exemples de luttes et mobilisations dans l'aide à domicile :

- **UD Dordogne** : le collectif de l'UD s'est emparé de l'ensemble du dossier pour être force de propositions sur tous les sujets liés à l'aide à domicile et à la dépendance (associations, particulier employeur, hospitalisation, handicap, droits des salariés, formations,...) Une plaquette a été réalisée pour l'interpellation de tous les acteurs.

- **UD Aube** : suite aux difficultés rencontrées dans les associations ADMR<sup>(1)</sup>, l'UD avec les salarié-es, réalise un dossier complet pour porter les revendications CGT sur la place publique, en direction des associations, du conseil général, du conseil régional, des employeurs et des salarié-es du secteur.



- **UD Finistère** : même démarche pour porter la revendication d'un service public d'aide à la personne, suite notamment à la menace de dépôt de bilan de la Fédération ADMR du (3500 salarié-es dans les associations ADMR) du département).
- **ADMR Tarn et Garonne** : le 8 mars 2012, une centaine de manifestant-es devant le siège de l'association. Les deux principales revendications sont satisfaites : maintien des frais de déplacement de l'ancienne convention collective et des jours de congés d'ancienneté. La lutte continue pour le reste.
- **ADMR Haute Saône** : à l'appel de la section CGT, une journée de grève le 31 janvier 2012, pour maintien des acquis de l'ancienne convention collective, puis une nouvelle journée de grève le 29 mars (150 grévistes sur 500 salariés), des acquis sont maintenus, la lutte continue. Nouvelle journée de grève le 14 mai.
- **UD Jura** : le 21 mars 2012, à l'appel du syndicat départemental CGT de l'aide à domicile, 300 manifestant-es aides à domicile et aide-soignante dans les rues de la Préfecture, avec interpellation des employeurs et du Conseil Général. Une table ronde est obtenue. Des adhésions sont réalisées.

- **UD Doubs** : Mars 2012, manifestation des salariés de l'association ASSAD<sup>(2)</sup>, des salariées inorganisées d'une association ADMR, viennent au piquet de grève et en profitent pour créer leur section syndicale. Mobilisation également du personnel de l'association AFPAD<sup>(2)</sup>.
- **UD Isère** : Avril 2012, 17 jours de grève des salarié-es de l'ADPA<sup>(2)</sup> Grenoble. Elles obtiennent la satisfaction de leurs revendications, notamment l'acquisition de 3 jours de congés pour « pénibilité ». Les acquis sont étendus à l'ensemble des 14 associations financées par le Conseil Général. Plusieurs dizaines d'adhésions, et créations de plusieurs sections CGT dans les associations ADMR.
- **UL Aubenas (Ardèche)** : appel à une journée d'action le 12 mai 2012.
- **CCAS Ville de BRUZ (Ille et Vilaine)** : la commune qui possédait un service d'aide à domicile a décidé de transférer les salarié-es à une association. La CGT a négocié pendant 6 mois pour garantir le maintien d'un maximum d'acquis. Plusieurs communes environnantes qui ont créé un « comité d'entraide » en 1978 envisagent des suppressions d'emplois. La CGT ne laissera pas faire.

**D'autres luttes existent, Informez le secteur « Luttés » de la CGT, informez les fédérations CGT concernées sur les luttes, sur les adhésions, sur les créations de sections syndicales, sur les interventions réalisées auprès des pouvoirs publics.**

**La situation actuelle appelle de toutes les organisations une prise en compte à la hauteur : les salarié-es se tournent vers les syndicats, souvent vers la CGT. Il nous faut être en capacité de répondre à leurs attentes, de les syndiquer, de les organiser. Si besoin, n'hésitez pas à contacter le collectif confédéral et /ou les fédérations concernées.**



- (1) Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural
- (2) Associations d'aide et de maintien à domicile, souvent spécifiques à chaque département, et fédérées dans le syndicat patronal UNA

**Michel FAIVRE-PICON,**  
 Animateur du collectif SAP,  
 Membre de la Direction Confédérale.  
 Secrétariat du collectif : Malika Dulio : [m.dulio@cgt.fr](mailto:m.dulio@cgt.fr)